

Orgueil, avarice, luxure, paresse ou gourmandise engendrent la culpabilité. Et s'ils étaient mal compris?

Aux origines des péchés capitaux

« LAURENCE VILLOZ / PROTESTINFO »

Vices et vertus (1) » D'où viennent les sept péchés capitaux, quel est leur rôle dans la tradition religieuse et qu'en reste-t-il aujourd'hui? Une série d'été à l'odeur de soufre.

Encore une tranche de ce gâteau à la crème avant d'aller faire une sieste au soleil... La gourmandise, la paresse, l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie ou encore la colère forment les sept péchés dits capitaux. Est-ce que cela signifie qu'ils sont les plus graves? Absolument pas. «Le terme «capital» vient du latin *caput*, la tête. C'est ainsi qu'on appelle ces péchés, car ils sont générateurs de presque tous les autres», explique l'abbé François-Xavier Amherdt, professeur de théologie pratique à l'Université de Fribourg.

«S'attaquer à un péché capital, c'est couper les ailes à d'autres péchés dont il est la source», précise également l'archiprêtre de la cathédrale de Strasbourg, Michel Wackenheim, dans son ouvrage *Les sept péchés capitaux*. «Ils forment une liste à partir de laquelle on peut décrire l'ensemble des péchés, non pas tant au niveau de leur gravité que de leur mécanisme», ajoute le Père dominicain Gilles Berceville, professeur à la faculté de théologie de l'Institut catholique de Paris.

Sept symbolique

Présents dans la tradition chrétienne depuis que le moine Jean Cassien, originaire de Bethléem, les a catégorisés au V^e siècle, les sept péchés capitaux ont ensuite été repris pour la première fois par un pape, le pontife Grégoire le Grand, élu en 590. Puis au XIII^e siècle, Thomas d'Aquin, qui a fait un vaste travail de réorganisation de la pensée morale à partir notamment de la théorie aristotélicienne des vertus, les a redéfinis dans *La somme théologique*.

«Les médiévaux raisonnent beaucoup à partir de listes. Ce sont des techniques de mémorisation auxquelles s'ajoute sou-



La gourmandise... un péché capital auquel on ne résiste pas! Adobe Stock



«Ces péchés ne compromettent en rien le salut»

François-Xavier Amherdt

vent une symbolique des chiffres», souligne le Père Gilles Berceville, membre de la Commission Léonine qui édite les écrits de Thomas d'Aquin. «Le symbolisme de sept désigne une forme de totalité, selon les sept jours de la création, les sept couleurs de l'arc-en-ciel ou encore les sept dons de l'Esprit», illustre l'abbé François-Xavier Amherdt.

Examen de conscience

Outil d'analyse psychologique et de cadre moral, «la liste était enseignée aux chrétiens pour leur permettre un examen de leur propre conscience ainsi que pour les aider dans la direction spirituelle», explique le Père Gilles Berceville. Et si elle a eu une place importante dans l'édu-

cation au Moyen Âge, nul n'était puni pour avoir commis ce genre de péchés, car ils relèvent du «for interne». En droit canon, il s'agit de ce qui concerne le ju-

gement d'un acte par rapport à sa conscience personnelle.

«Ne sont susceptibles d'être punis que les péchés ayant trait au «for externe», c'est-à-dire

L'ORGUEIL, VICE PAR EXCELLENCE

Péché capital le plus grave, l'orgueil se situe dans le rapport à Dieu. «L'orgueilleux ne met sa confiance qu'en lui-même et, par conséquent, se passe allégrement de l'aide de Dieu», explique Michel Wackenheim, archiprêtre de la cathédrale de Strasbourg. «Au lieu d'accepter le don de sa filiation divine partageant l'amour du Père, l'être humain reste profondément poussé à la convoitise, c'est-à-dire à la volonté de se croire lui-même Dieu», déplore le professeur François-Xavier Amherdt. L'abbé souligne encore que l'orgueil peut mener l'humain à faire de soi-même et de son propre moi un absolu, engendrant l'ensemble des manipulations, perversions et tentations narcissiques. LV

ceux qui relèvent de la justice publique», ajoute encore le spécialiste de Thomas d'Aquin. Or, s'ils n'impliquent aucune condamnation publique, peut-on en être lavé? «Ils ne compromettent en rien le salut. La seule chose qui compte est d'en avoir conscience, de les avouer en les reconnaissant devant Dieu», relève François-Xavier Amherdt. Ainsi, les fidèles vont se confesser et le prêtre décide d'une pénitence, «mais tout cela se passe dans le secret et ne relève en aucun cas des tribunaux publics, ni même ecclésiastiques», insiste le Père Gilles Berceville.

Culpabilité démesurée

Cependant, si les péchés capitaux ne sont pas les plus graves, ils confrontent l'individu avec lui-même, le poussant parfois à une culpabilité démesurée. «Certaines personnes vont se sentir très coupables d'avoir mangé des sucreries ou de s'être mises en colère, à tel point que ces péchés peuvent être plus importants que tout dans leur vie spirituelle», déplore le professeur parisien.

Selon le Père Gilles Berceville, la colère comme le désir sexuel sont naturels et bons. Tout est question de modération, comme l'illustre Michel Wackenheim. «Évitons de parler de la gourmandise comme d'un vilain défaut. Le défaut, c'est le trop manger et le trop boire, c'est ce «trop» qui est vilain.»

Et Gilles Berceville d'ajouter: «Il y a quelque chose de subtil à comprendre et, malheureusement, l'Église catholique n'a pas suffisamment ce souci de la formation des consciences. Ce qui doit être mis en avant, c'est le respect de Dieu et donc d'autrui. Le reste, comme la gourmandise, peut être relativisé.» Il pointe le danger que peut apporter une telle liste de péchés sans explication. «Le risque est que les gens y développent un rapport très fondamentaliste alors qu'elle n'est pas détachable de l'expérience chrétienne orientée par le souci du prochain.» >>>

Bonmont, une abbaye oubliée qui continue de rayonner

Sanctuaires (1) » Durant l'été, nous vous proposons la découverte de lieux de ressourcement méconnus de Suisse romande.

A Bonmont, première abbaye cistercienne en Suisse, ne subsistent que l'église abbatiale et les bâtiments conventuels repris par un golf. L'âme de ce magnifique endroit proche de Nyon, marqué par l'austérité chère à saint Bernard, perdure cependant. Tout ici est relique du XII^e siècle. Pour les passionnés de spirituel s'impose l'église abbatiale, pour les golfeurs, installés dans les bâtiments conventuels de jadis, le sport est roi.

Du haut de sa tour carrée, l'abbatiale domine les lieux verdoyants. Le bâtiment est épuré, les lignes claires. Pas de décor mural apparent, ni bancs, ni

chaises dans la nef, un volume sobre qui élève le regard. Des vitraux modernes ajoutent à la sensation de dépouillement.

Dans le chœur, des micros et une table de mixage, signes d'un enregistrement en cours: «Des disques sont souvent enregistrés ici. Et des concerts ont lieu régulièrement», indique Hélène Lasser, «intendante» et guide. Il suffit de chanter. Le son monte, se prolonge, comme suspendu aux voûtes séculaires. «L'écho dure sept secondes, c'est pourquoi l'église est si prisée des chorales. Mais pas de Mozart ici, il y a trop de notes! Plutôt des chants méditatifs.»

Charles Ansermet, jeune hydrogéologue, officie également comme guide. Ce passionné prépare un ouvrage sur l'abbaye. «Bonmont a été l'une



Bonmont, première abbaye cistercienne de Suisse. Bernard Litzler

des plus riches abbayes de l'Arc lémanique», note-t-il. Un rayonnement difficile à imaginer dans cette église austère. Blanchie à la chaux, elle reflète la simpli-

cité chère à Bernard de Clairvaux, fondateur de l'Ordre cistercien. «C'est la première abbaye cistercienne de Suisse, la 8^e dans l'Ordre de saint Ber-

nard», ajoute Hélène. Les bénédictins de Bonmont adoptent la règle cistercienne en 1131: ils construisent en 60 ans une église conventuelle reflétant leur nouvel élan spirituel. Bonmont devient bientôt une puissance agricole régionale.

Témoins de cette richesse, les bâtiments conventuels, repris par le Golf de Bonmont. L'abbaye a vécu, de sa fondation à l'invasion bernoise en 1536, un âge d'or de quatre siècles. Elevage, moulins, pisciculture, forge, faïencerie, fonderie de cloches, scierie: une vraie industrie est née dans le sillage des moines. La réforme initiée par Bernard de Clairvaux insistait sur la pauvreté et le refus d'exploiter les serfs. Mais l'évolution économique du monastère a fait bou-

ger les lignes: «Vers 1260, environ 200 hommes liges travaillaient pour l'abbaye», confie Charles Ansermet.

Avec l'arrivée des Bernois, l'abbaye devient tour à tour grenier et cave, boulangerie et fromagerie, garage et dépôt agricole. Le canton de Vaud restaure l'édifice entre 1980 et 1995, redonnant une âme au site. Aujourd'hui, l'abbatiale vaudoise est utilisée pour des concerts (les Vibrations de Bonmont) et parfois pour certains offices religieux ou mariages. Le dimanche du Jeûne fédéral, un office œcuménique y est célébré. Enthousiastes, les amoureux de Bonmont perpétuent son esprit. >>>

BERNARD LITZLER, CATH.CH

> Visites de l'abbatiale possible tous les après-midi en juillet et en août.